

Charte de l'ingénieur et du scientifique responsables (Charte ISR)

PREAMBULE :

Cette charte s'adresse à toutes les générations et à tous les publics. Elle s'appuie sur les trois principaux champs d'actions de l'ingénieur et du scientifique, à savoir **la personne individuelle, l'acteur d'un collectif de travail, et le membre de la société toute entière.**

Elle regroupe un ensemble de **recommandations** à caractère non juridique à destination des ingénieurs et des scientifiques. Elle souhaite être un outil d'aide pour les ingénieurs et les scientifiques responsables qui peuvent parfois se retrouver dans un environnement de travail en **désaccord avec leurs valeurs.**

Une lettre d'introduction, un lexique et une bibliographie complètent ces prescriptions.

L'ingénieur et le scientifique en tant que personnes individuelles

L'ingénieur et le scientifique sont des êtres humains sensibles et sociaux, doués de raison et de conscience, possédant de solides connaissances scientifiques et techniques reconnues, et qui prétendent à un épanouissement intergénérationnel équitable.

En tant que **personnes individuelles**, l'ingénieur et le scientifique :

- basent leurs décisions sur des éléments concrets, vérifiables et démontrables (**Rationalité**),
- affûtent leur esprit critique et nourrissent leur imagination et leur créativité (**Discernement**),
- actualisent en permanence leurs connaissances et compétences dans leurs domaines d'expertise (**Exigence**),
- reconnaissent le caractère évolutif du savoir scientifique et leurs erreurs. Ils les corrigent et en tirent des leçons pour le futur (**Humilité**),
- font preuve de sincérité sur les problèmes rencontrés en respectant le point de vue des autres (**Assertivité**),
- concilient nécessité écologique, ambition sociale et efficacité économique en employant tous les moyens dont ils disposent (**Environnement sociétal**),
- participent à faire la promotion de leurs métiers et de leurs domaines d'activité pour susciter des vocations (**Promotion**).

L'ingénieur et le scientifique en tant que membres d'un collectif de travail

L'ingénieur et le scientifique sont des professionnels rigoureux qui veillent à la pérennité de leur entreprise et au bien-être de leur collectif de travail.

En tant que **membres d'un collectif de travail**, l'ingénieur et le scientifique :

- se mettent au service de leurs commanditaires et les informent des risques et contraintes (sociaux, environnementaux, économiques) des solutions proposées (**Sens du service**),
- maximisent la création de valeur à long terme pour l'ensemble des parties prenantes (**Pérennité**),
- participent à l'adaptation des activités de leur collectif de travail aux évolutions de la société et de l'environnement (**Agilité**),
- encouragent la montée en compétences techniques et scientifiques de leurs collaborateurs et équipes (**Management**),
- travaillent méthodiquement afin d'assurer la traçabilité des résultats et des données qui fondent les décisions de leur collectif de travail (**Transparence**),
- participent activement à la gouvernance de leur collectif de travail (**Engagement**),
- font preuve de loyauté envers leur collectif de travail, dans le respect des libertés de chacun, de leur conscience professionnelle, et dans le partage sans discrimination (**Exemplarité**),
- signalent, de bonne foi et de manière désintéressée, les risques et les atteintes graves envers les droits humains, les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement, résultant des activités de leur collectif de travail (**Intégrité**).

L'ingénieur et le scientifique en tant que membres de la société toute entière

L'ingénieur et le scientifique sont des citoyens responsables qui assurent le lien entre les sciences, les technologies et l'humanité, et qui s'impliquent dans les actions civiques visant au bien commun.

En tant que **membres de la société toute entière**, l'ingénieur et le scientifique :

- osent (ré-)inventer pour l'intérêt collectif (**Créativité**),
- favorisent l'interdisciplinarité en étant ouvert aux autres disciplines et connaissances que leur domaine d'expertises propres (**Ouverture d'esprit**),
- adoptent une posture active dans la société en éclairant l'opinion publique sur les problématiques qui nécessitent une vision de l'ingénieur ou du scientifique (**Citoyenneté**),
- transmettent leur savoir scientifique et leur expérience, en les rendant accessibles au plus grand nombre (**Vulgarisation**),
- adaptent leur démarche et leurs décisions au contexte local : culture, environnement, politique (**Territorialité**),
- privilégient l'innovation technique quand celui-ci permet le progrès social et le respect de l'environnement (**Responsabilité**),
- considèrent les ressources naturelles comme des biens communs à gérer et à partager (**Soutenabilité**).

Avis aux lecteurs

Dans cette charte ISR, les mots INGENIEUR ou SCIENTIFIQUE désignent aussi bien des hommes que des femmes.